

Paris, le 22 octobre 2007

## MESSAGE DU DIRECTEUR REGIONAL

Le droit de grève est un principe de valeur constitutionnelle qui s'exerce à titre individuel et il n'y a pas de débat sur ce point.

Mais il est un autre principe tout aussi respectable, c'est celui de la liberté du travail, en particulier de laisser à chacun le soin de se déterminer librement.

Depuis quelques jours, les agissements de quelques agents, en particulier sur les sites de PERSAN BEAUMONT et PONTOISE, empêchent l'Entreprise de réaliser le plan de transport prévu et dont elle a informé ses clients de la ligne H.

Actes de malveillance sur les installations, dégradations et vandalisme sur le matériel, intimidations auprès d'agents souhaitant travailler : autant de comportements inadmissibles qui mettent en grande difficulté des milliers de voyageurs sur la ligne H.

Ce qui se passe relève du sabotage. C'est intolérable pour nos clients. Cela me fait mal en tant que cheminot.

Autant de comportements inacceptables que l'Entreprise n'accepte pas. Elle met, et mettra, tout en œuvre pour s'y opposer.

Nous sommes là bien loin des valeurs du service public auxquelles nous sommes très attachés.



Christian COCHET